

Les Soussignés s'étant réunis afin
de procéder en vertu de leurs Pleins
Pouvoirs à l'échange des Ratifications
du Traité de Commerce fait à Rio de Janeiro
entre le Sénat de la Ville Libre et Ancienne
de Hambourg, et Sa Majesté L'Empereur
du Brésil, les ratifications respectives
du dit Instrument (après avoir été lues
et bien examinées) ont été échangées
effectivement dans les formes usitées.

En foi de quoi, ils ont signé, en
double, le présent Acte d'échange et
y ont apposé le cachet de leurs Armes.

Fait à Londres, le 18 Mars 1828



Holquhoun



Itabayana

Hamburg.